

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI DE DOUBLE DE FIRMINY 2018



“Le Bad des NOIX” 7^{ème} Edition Dimanche 11 novembre 2018

Le présent règlement complète celui du règlement général des compétitions de la Fédération Française de Badminton .

Son application est sous la responsabilité du Juge-Arbitre principal : Laurent SORIA du club de Montbrison

- Le tournoi se déroulera le **Dimanche 11 novembre 2018** à Firminy, au Gymnase des Bruneaux à Firminy.
- Toute participation à ce tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. L'organisateur peut disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs Séniors de NC à R5 et Vétérans licenciés de la Fédération Française de Badminton. Pour les vétérans les organisateurs se réservent le droit de les intégrer aux tableaux séniors en cas de nombre insuffisant. Les joueurs, à partir de la catégorie minime, sont autorisés à s'inscrire.
- Les joueurs peuvent s'inscrire dans les tableaux suivants : DH, DD.
Les tableaux seront élaborés par séries, sur la base du CPPH, afin de garantir un niveau cohérent dans chaque série.
- Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera constituée.
- L'organisateur, en accord avec le JA, se réserve le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- *Les têtes de séries seront désignées au CPPH de la F.F.BaD par l'organisateur au 3 **NOVEMBRE 2018***
- La feuille d'inscription devra obligatoirement parvenir à l'organisateur avant le : **31 OCTOBRE 2018**. Elle sera envoyée dans un 1^{er} temps par mail à

inscriptiontournoifirminy@laposte.net

Le tirage au sort aura lieu le **03/11/18**, passé ce délai les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical...)

- Le montant des inscriptions est fixé à 16€. (dont 2€ reversé à la fédération Française).
Il doit être réglé, au moment de l'inscription,
 - par chèque à l'ordre de : **BCF 42** et envoyé à l'adresse suivante :
Béatrice Breuil Collège des Bruneaux rue Chanzy 42700 Firminy
 - par virement sur le compte bancaire suivant en notifiant le à
inscriptiontournoifirminy@laposte.net
- IBAN : FR76 1426 5006 0008 0031 8051 583
BIC : CEPAFRPP426
- Un échancier sera affiché dans la salle. L'ordre des matchs et les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du JA et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé
 - Les joueurs doivent être présents 30 minutes avant l'heure indiquée de début de match le matin et une heure avant à partir de 13 heures. Ils devront se faire pointer à la table de marque dès leur arrivée.
 - Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi le fera en concertation avec la table de marque et devra attendre l'accord de cette dernière.

- Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans les 5 minutes pourra être disqualifié par l'organisateur, et ce quel que soit le niveau de la compétition.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, pour régler un conflit ou désigner si possible et si nécessaire, un arbitre (ou faisant office).
- Les joueurs sont tenus de retirer et de rapporter la feuille de match à la table de marque sans perdre de temps.
- Sur le terrain, le temps d'échauffement est de 3 minutes (test des volants compris) mais ne peut dépasser 5 min après l'appel sur le terrain.
- Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.B.A est exigée sur les terrains
- Les joueurs devront donc se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leur match.
- Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le Babolat Qualité 4 qui sera en vente dans la salle.
- Tout volant touchant des structures annexes (filins, panneaux, lampes ...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé trois fois.
- Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés par la table de marque devant disputer leur match, les juges arbitres et les coachs (2 personnes au maximum par ½ terrain assis sur les chaises prévues du côté de leurs joueurs).
- Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est de 20 min. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le Juge-arbitre pourra accorder un repos plus long si cela lui paraît nécessaire.
- Tout forfait devra être justifié dans les 5 jours par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org ou par courrier : Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton 37 Route du Vercors 38500 St Cassien.
- Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents...
- Des photos pourront être prises lors du tournoi pour être diffusées ; si vous ne souhaitez pas apparaître, merci d'en informer la table de marque.
- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en respectant ce règlement, contribueront à la réussite du tournoi.

Le juge Arbitre Laurent SORIA

